

NOUVELLE-CALEDONIE

GOUVERNEMENT

N° 2018-2613 /GNC

du 30 OCT. 2018

Ampliations :

| | |
|----------|---|
| H-C | 1 |
| Congrès | 1 |
| Douane | 1 |
| JONC | 1 |
| Archives | 1 |

ARRETE**portant application de l'article 10 de la loi du pays n° 2018-13 du 7 septembre 2018 relative aux modalités d'octroi des régimes douaniers et fiscaux privilégiés à l'importation**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu le code des douanes de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi du pays n° 2018-13 du 7 septembre 2018 relative aux modalités d'octroi des régimes douaniers et fiscaux privilégiés à l'importation ;

Vu la délibération n° 209 du 28 décembre 2016 portant tarif des douanes de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 252 du 24 août 2017 fixant le nombre de membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 2017-157D/GNC du 6 décembre 2017 chargeant les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration ;

Vu l'arrêté n° 2017-17284/GNC-Pr du 1^{er} décembre 2017 constatant la prise de fonctions des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;Vu l'arrêté n° 2017-17286/GNC-Pr du 1^{er} décembre 2017 constatant la prise de fonctions du président et du vice-président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,**ARRETE****Article 1^{er}** : L'attestation prévue par le 1° b de l'article 10 de la loi du pays du 7 septembre 2018 susvisée est reprise en annexe 1 du présent arrêté.**Article 2** : Le directeur des douanes peut prévoir les conditions dans lesquelles :

- une seule attestation peut être produite pour toutes les déclarations de marchandises importées se rattachant à une même opération ou programme bénéficiant de l'exonération ;
- la mention du code exonération dans la déclaration en douane déposée dans le système automatisé de dédouanement peut se substituer à l'attestation.

Article 3 : Le présent arrêté sera transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.Le vice-président du gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie

Jean-Louis d'ANGLEBERMES

Annexe 1 de l'arrêté n° 2018-2613 /GNC du 30 octobre 2018 portant application de l'article 10 de la loi du pays n° 2018-13 du 7 septembre 2018 relative aux modalités d'octroi des régimes douaniers et fiscaux privilégiés à l'importation

ATTESTATION A PRODUIRE PAR LE BENEFICIAIRE D'UN REGIME FISCAL PRIVILEGIE A L'IMPORTATION

Je soussigné (nom, prénom, qualité).....
agissant pour le compte de (désignation et ridet de l'entreprise).....
bénéficiant du régime fiscal privilégié prévu par l'article de la loi du pays du 7 septembre 2018, susvisée.

Certifie avoir pris connaissance des obligations qui incombent à mon entreprise du fait de l'admission au bénéfice des dispositions de la loi du pays n° 2018-13, et m'engage, sous peine des sanctions prévues par la réglementation en vigueur et notamment par les articles 265 § 5, 267 et 276 § 4 et 5 du code des douanes de la Nouvelle-Calédonie (confiscation des marchandises et amende pouvant s'élever à deux fois la valeur des marchandises), à :

- les utiliser exclusivement aux fins prévues par les dispositions précitées,
- ne pas les prêter, les louer ou les céder, à titre gratuit ou onéreux, sans l'accord préalable du service des douanes,
- acquitter préalablement auprès du service des douanes les droits et taxes en cas de cession des biens ou justifier préalablement, auprès du même service, de leur transfert à une autre société bénéficiant du même avantage,
- me soumettre aux contrôles que le service des douanes estimerait utile d'effectuer en vue de s'assurer que les conditions requises pour l'octroi du régime fiscal sont et demeurent remplies,

| Désignation des marchandises : | Position tarifaire (SH) : |
|--------------------------------|---------------------------|
| | |
| | |
| | |
| | |

Date, nom, signature du destinataire

Cachet de l'entreprise